

Vaucluse : 31 étrangers incarcérés expulsés au 1er semestre



Au premier semestre 2026, 31 étrangers incarcérés au centre pénitentiaire du Pontet ont été éloignés du territoire français à la fin de leur peine.

« Parmi ces personnes plusieurs présentaient un profil particulièrement sensible », indiquent les services de la préfecture de Vaucluse.

Parmi eux un ressortissant marocain présent en France depuis 20 ans, a été condamné à une peine de 6 ans de prison pour des faits d'agression sexuelle, séquestration et enlèvement. Durant sa détention, il est passé devant la commission d'expulsion. À sa libération, il a été placé en centre de rétention puis expulsé vers son pays.

Autre exemple cité par les services de l'Etat dans le département : un autre « ressortissant marocain présent en France depuis 29 ans, a été condamné 15 fois par la justice française. Il a été placé en CRA (Centre de rétention administrative) à sa sortie de prison puis expulsé ».

Dernier profil détaillé par la préfecture : un ressortissant tunisien pris en charge par le service de l'Aide sociale à l'enfance en qualité de mineur non accompagné. Devenu majeur, il a été condamné à 2 ans de prison pour des faits de violence. Il a fait l'objet d'un arrêté portant obligation de quitter le territoire français et reconduit à sa libération.



Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2026

Accélération des mesures d'éloignement du territoire

« Au total, sur les 6 premiers mois de l'année, 115 étrangers ont été éloignés du territoire français par les services de l'État en Vaucluse, dont 48 représentaient une menace pour l'ordre public. Pour un quart, les faits déclencheurs de la mesure d'éloignement sont liés aux stupéfiants ; pour 21 %, il s'agit de violences intrafamiliales ou sexuelles. »

Ces résultats ont été notamment rendus possible suite aux évolutions législatives récentes, qui ont levé les protections dont pouvaient bénéficier auparavant les étrangers présents depuis longtemps sur le territoire.

L.G.